

Charte pour le développement durable

RAZEL-BEC, soucieuse de sa responsabilité sociétale, décide de mettre en œuvre, en particulier dans le cadre de sa démarche de management, les principes de Développement Durable.

RAZEL-BEC, demande à l'ensemble de ses salariés de respecter l'ensemble de ces principes et d'être des moteurs de progrès dans les trois dimensions : économique, sociale et environnementale, explicités ci-après.



Promouvoir l'amélioration des relations avec les parties prenantes en adhérant aux principes éthiques de respect mutuel, de loyauté, d'intégrité et de transparence dans les relations commerciales, tout en s'efforçant de développer et de maintenir des pratiques commerciales économiquement saines et prospères à travers la chaîne de l'offre.



Promouvoir un haut niveau de gestion de la qualité pour les produits et les procédés.



Promouvoir une assise économique solide afin d'accroître la productivité et d'améliorer les performances économiques, sociales et environnementales des entreprises grâce à l'utilisation de meilleures techniques de gestion des risques.



Promouvoir l'investissement dans la recherche, le développement et la diffusion de l'innovation.



Promouvoir la liberté d'association, le droit à la négociation collective et le traitement équitable des personnes indépendamment de leur sexe, nationalité, confession religieuse ou appartenance ethnique.



Promouvoir et améliorer en permanence les procédures en matière de sécurité et de santé, tout en visant une tolérance zéro en termes d'accidents et en atténuant leurs conséquences éventuelles.



Promouvoir la formation et le développement professionnel continu de tous les employés.



Promouvoir des relations responsables avec les collectivités locales quel que soit le lieu du chantier de construction.



Promouvoir davantage de stratégies de gestion environnementale, notamment par le biais de la conception écologique et la réduction de l'impact environnemental des activités de construction et des installations de construction en général, et de même, soutenir la mise en place de techniques novatrices sur le plan de l'environnement et de la consommation énergétique qui réduisent les consommations d'eau et d'énergie.